

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 21 mars 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 11
Nombre de membre en exercice	: 11
Nombre de membres présents	: 11
Pouvoir	: 0

Date de la convocation : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire sortant de CHENON.

Etaient présents : BOULIER Norbert, BERTHONNEAU Philippe, MAINGUET Martine, CLOCHARD Laurent, HEALY Mickael, VERGEZ Brigitte, MERAL Gilles, BAUDIN Sébastien, ANTON Francine, COCAGNE Leslie, VITU Léa.

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2026.09 ELECTION DU MAIRE

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. HEALY Michaël, le plus âgé des membres du conseil.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 0

A obtenu :

- M. Norbert BOULIER : 11 voix (onze voix)
- M. Norbert BOULIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 23 mars 2026.

Le Maire  
Norbert BOULIER

